

Du « risque zéro » à « la réduction des risques »

L'intitulé de notre journée propose deux concepts « risque zéro » et « réduction des risques ».

Avant d'engager nos échanges il me paraît utile de :

- Redonner du sens à ces termes.
- Interroger les représentations qui s'y rattachent, à la fois au plan de la société et au plan de l'activité professionnelle.

En préambule quelques remarques sur le concept de risque.

- **Le risque** est : « *un danger éventuel plus ou moins prévisible* » (Petit Robert).

Un risque évoqué est donc un possible et non une certitude. Chacun y est plus ou moins sensible en fonction de sa culture, de son histoire...

Les études montrent cependant que l'ampleur et la continuité de la communication autour d'un risque favorisent la construction d'une représentation qui tend à devenir collective.

Les décideurs politiques, économiques, lobbies associatifs... participent grandement à ce processus.

Ainsi se créent une sélection et une hiérarchisation des risques, souvent basées sur un impact émotionnel, **qui ne sont** pas toujours validées par les réalités statistiques.

Dans le champ des risques liés à la consommation de substances psycho actives la communication est centrée quasi exclusivement sur le risque routier.

Il n'existe pas de transfert de cette communication dans le champ professionnel.

Notre société ne dispose pas d'une représentation du risque professionnel lié à la consommation de ces produits.

Ainsi observons-nous ce paradoxe :

- ✓ Venir à son lieu de travail, au volant d'un véhicule, avec une alcoolémie supérieure à 0,50g/l est considéré comme dangereux.
Un comportement quasiment « criminel » qui doit être sanctionné.
- ✓ Etre à son poste de travail avec une alcoolémie supérieure à 0,50 g/l n'est pas considéré comme un danger.
Un comportement qui pourra d'ailleurs être revendiqué comme la manifestation d'une liberté individuelle qui doit être défendue.

- **Le risque zéro.**

Ce concept récent, en lien avec le principe de précaution, découle de l'évolution de la perception du risque dans notre société :

- Dans la société ancienne, le risque était perçu comme le résultat de la fatalité (« la faute à pas de chance »).
- Aujourd'hui la survenue d'un dommage, dans l'histoire d'une personne est pratiquement perçue comme une anomalie et/ou une injustice.

La confrontation au risque, qui fût à une époque considérée constitutive de l'affirmation, de la construction et de l'identité d'une personne (voir les rites initiatiques) est devenue uniquement une menace dont il faut se protéger.

D'où le fantasme d'une société idéale offrant l'assurance du « risque zéro ».

Le rêve infantile d'une vie qui se déroulerait sous la protection permanente d'une « Bonne mère ».

Lorsque le risque se concrétise cela est interprété comme la conséquence d'un manque de protection de la part d'un tiers.

D'où la double dynamique sociétale :

- L'exigence de la création de multiples règles et techniques protectrices.
- La contrainte pour le tiers qui n'a pas « protégé » de payer réparation (juridique et financière).

L'accumulation des obligations législatives référées à la sécurité symbolisent cette évolution.

Dans le champ professionnel on peut comprendre que les employeurs tentent de se prémunir de ce risque juridique.

L'atteinte du risque zéro en entreprise, par rapport aux substances psycho actives, serait la réponse magique.

Sa recherche va s'investir dans deux directions :

- « aseptiser » le lieu de l'exercice de l'activité.

Mettre en place, dans les règlements intérieurs des dispositions interdisant la consommation de produits.

- « aseptiser » le salarié.

Vérifier que l'état dans lequel celui-ci se trouve dans le cadre de l'exercice de son activité n'est pas altéré par l'effet d'un produit psychoactif.

Le recours au dépistage devient la réponse.

Le progrès technique va proposer au fil du temps des outils plus nombreux pour assurer cette recherche.

L'engouement récent pour l'utilisation des tests salivaires en est la démonstration.

- **La réduction des risques**

Je vous propose la définition suivante :

« Il ne s'agit pas de s'attaquer à ce qui motive la consommation, mais d'en maîtriser, autant que faire se peut, les effets nuisibles. Il ne s'agit pas de stopper l'addiction mais *d'éviter les complications, et de le faire en impliquant l'utilisateur lui-même*». (Septembre 2012)

Cette définition montre que l'adhésion à cette approche nécessite d'avoir fait le deuil de l'idéal de la non consommation.

Cela explique que ce concept est encore peu connu et soit plus répandu et accepté parmi les professionnels du champ addictif que par le grand public.

Sa mise en place, engagée à partir des « années SIDA », s'est développée entre autres dans des manifestations festives et ludiques.

La possibilité de l'adapter dans le monde du travail reste à construire.

Ce préambule m'amène à formuler trois questions :

- *Comment, aujourd'hui, construire une représentation du risque professionnel adaptée à la réalité du temps présent. Une représentation qui puisse dépasser le conflit d'idées entre sécurité et liberté ?*
- *Comment élaborer des pratiques en interne de l'entreprise qui posent comme objectif à la fois la protection des responsables et des salariés au regard de la sécurité et des contraintes législatives?*
- *Comment peut-on transférer le concept de réduction des risques, principalement mis en place dans des lieux où les lois sont temporairement suspendues, dans le monde du travail qui est lui un espace régi par des règles et des attentes de production ?*

Voilà quelques éléments que je vous propose pour entamer notre réflexion annuelle.

Elvar DESNOS
Chargé de mission prévention ANPAA – Basse Normandie